



INSCRIPTION DES ÉLÈVES QUI ENTRENT EN 6^{ème}

ANNÉE SCOLAIRE 2026 – 2027

Mercredi 01 Juillet 2026 de 7h30 à 12h30

DEROGATIONS, REDOUBLANTS, AUTRES

Lundi 29 Juin 2026 de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

École Edouard DELEPINE et Epar, École Emile CAPGRAS

Parents,

Dans le souci de faciliter les démarches obligatoires d'inscription de vos enfants, la procédure est la suivante :

Seul le parent responsable légal de l'enfant est habilité à procéder à son inscription. Il se présentera au collège au jour et à l'heure indiqués ci-dessus.

Le parent devra être muni :

- De la photocopie de la pièce d'identité du responsable légal (parent),
- De 5 photos d'identité récentes portant au dos le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant,
- D'une photocopie des pages du livret de famille (parents et enfants),
- D'une copie d'un justificatif d'adresse de moins de 3 mois au nom d'un des responsables légaux de l'élève,
- De l'attestation d'assurance (obligatoire pour toute sortie pédagogique organisée par le collège)

Un personnel de vie scolaire procédera à l'inscription de votre enfant sur présentation de **L'ENSEMBLE** des pièces demandées. La liste de matériels sera disponible sur le site du collège.

Un exemplaire pourra vous être remis lors de l'inscription. **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE.** De plus, **AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE AU COLLEGE.**

Le bon déroulement des opérations dépendra du respect rigoureux de cette organisation.

A titre exceptionnel, si *le représentant légal ne peut pas se présenter*, il pourra désigner une tierce personne majeure pour procéder à l'inscription. Cette personne devra se présenter avec une photocopie de sa pièce d'identité ainsi que d'une procuration écrite datée et signée d'un des responsables légaux.

PS : Les formalités d'inscription à la demi-pension se feront le même jour au service d'intendance du collège.

Le Principal,

Armand Renaud FLAUN

